



## **THÈME 4**

### **SYNDIQUER DANS UN CONTEXTE DE DÉGRADATION DU SERVICE PUBLIC ET DES ACQUIS SOCIAUX**

La mobilisation contre la réforme des retraites a remis en lumière le rôle fondamental des syndicats et en particulier l'importance d'un mouvement syndical uni pour défendre les acquis sociaux. Ce mouvement, historique à la fois par son unité et sa durée, questionne notre activité et nos actions syndicales.

Comment prendre en compte cette nouvelle donne syndicale unitaire dans le champ du supérieur et de la recherche et la développer en vue d'être plus efficace ?

Comment dans cette dynamique convaincre des collègues, et en particulier les plus fragiles ou les plus éloignés, de se syndiquer ?

Dans l'ESR, en proie à la dérégulation, comment déployer notre outil syndical et développer dans les sections le réseau militant nécessaire à la défense des droits de tous les personnels et au fonctionnement des instances ?

Pour cela, quels liens/échanges entre les différents échelons local et national ?

Ces questions se posent de façon de plus en plus aiguë avec le développement des structures expérimentales dérogeant au code de l'éducation, qui éloignent les lieux de décision de leur mise en œuvre concrète et favorisent le localisme et l'hyperprésidentialisation. À cela s'ajoute la déclinaison de la Loi de Programmation de la Recherche (LPR) qui amplifie la précarité de tous les personnels, la course aux financements et la mise en concurrence et, par voie de conséquence, la dégradation de nos conditions de travail contre laquelle il nous faut lutter quotidiennement.

### **Quelle prise en compte de la nouvelle donne syndicale unitaire dans le champ du supérieur et de la recherche ?**

Pas moins de 14 journées d'action unitaires nationales, à l'appel de toutes les organisations syndicales, ont été organisées en 4 mois avec des participations aux manifestations allant jusqu'à 4 millions de personnes. Cette unité a permis de renforcer la confiance envers les organisations syndicales et leur a donné une grande visibilité médiatique sur laquelle il paraît essentiel de s'appuyer à l'avenir (3).

Elle s'est également déclinée au niveau local et a parfois permis de renouveler les rapports de force, notamment au sein des diverses instances, et d'élargir les mobilisations.

Elle a souvent dépassé le cadre du seul sujet de la réforme des retraites pour faire front sur des sujets plus locaux.

## **Congrès d'orientation du SNESUP-FSU 12, 13 et 14 juin 2023 à l'Université Paris Cité**

Cette nouvelle donne doit nous amener à questionner et renforcer le travail intersyndical pour permettre de construire de nouveaux rapports de force avec les « gouvernances » et amener davantage de collègues dans l'action. Elle peut permettre également d'aborder les élections des conseils dans nos établissements avec un autre regard.

Dans le cadre de la campagne pour les élections professionnelles, nous avons également mené un travail en profondeur avec les organisations de la FSU dans l'ESR. Il nous faut poursuivre sur cette dynamique, qui a été fructueuse puisque nous avons gagné un siège au CSAMESR, devenant ainsi la 3<sup>e</sup> fédération syndicale (gain d'une place), et en progressant dans de nombreux CSA d'établissements. Nous avons également présenté des listes et obtenu des élu-es dans un grand nombre de commissions consultatives des agent-es contractuel-les sur lesquel-les nous devons davantage nous appuyer pour porter nos mandats localement.

Développer dans les sections locales un travail collectif au quotidien entre SNESUP, SNASUB, SNCS, SNEP, tenir des réunions communes des syndiqué-es, utiliser régulièrement le sigle FSU dans la communication aux collègues, établir un listing des contacts dans chaque section sont des pistes à suivre, de même que la poursuite de la dynamique intersyndicale unitaire du mouvement actuel, qu'il faut élargir à d'autres sujets que les retraites.

Enfin, l'implication du SNESUP dans les instances de la FSU, notamment au niveau local, doit être renforcée. Cela passe sans doute par une information plus claire et récurrente sur les différentes instances où le SNESUP peut être représenté localement. Par ailleurs, nous devons poursuivre le travail pour améliorer la visibilité de l'ESR dans l'expression fédérale.

### **Comment convaincre les collègues de l'utilité de se syndiquer ?**

Alors que la syndicalisation chute dans nombre de secteurs, le nombre d'adhérent-es du SNESUP se maintient. Le travail d'analyse reste à approfondir concernant les différentes catégories de personnels que nous syndiquons et le renouvellement des syndiqué-es, d'autant plus que les réformes successives produisent des évolutions de fond de nos métiers (appels à projet, calendrier universitaire sans fin ni pause, tâches chronophages diverses, éclatement des sites, etc.).

Dans ce contexte, syndiquer suppose de nouveaux ressorts prenant en compte ces évolutions. Quelles pistes peut-on envisager ?

Comment nous adresser à toutes les catégories (PU, MCF, PRAG, PRCE, contractuels, vacataires, etc.), en position de responsabilité ou non ? Comment augmenter notre taux de syndicalisation notamment chez les doctorant-es, les contractuel-les, les vacataires ou les jeunes titulaires ?

De manière générale, il paraît indispensable, en particulier en s'appuyant sur la mise en lumière du rôle des syndicats à l'occasion du mouvement en cours, de mener une campagne de syndicalisation offensive, et également d'améliorer notre capacité à défendre les droits de tous les personnels.

Comment, avec cet objectif, valoriser les diverses publications du SNESUP et les diffuser plus largement qu'aux seul-es syndiqué-es ? Comment s'en servir pour élargir notre base de syndicalisation dans tous les établissements ?

## **Comment déployer notre outil syndical et développer réseau militant nécessaire à la défense des droits de tous les personnels et au fonctionnement des instances ?**

Cela doit passer sans aucun doute par l'augmentation du nombre de camarades impliqués durablement, notamment au niveau local, et donc aussi par la structuration et la dynamisation des sections locales. Comment favoriser cet engagement durable et régulier qui favorise la répartition d'un travail syndical de plus en plus lourd (notamment en matière d'accompagnement de collègues en difficulté), la continuité des équipes militantes mais également la réactivité à tous les niveaux ? Comment renforcer le tissu local de nos sections et réveiller celles qui sont en sommeil ?

De façon générale, face aux attaques de plus en plus nombreuses des libertés et droits des personnels, les réflexions et la prise en charge des affaires personnelles, au sein du secteur « situation des personnels » du SNESUP et de ses sous-secteurs mais aussi dans les sections locales, doivent être approfondies. Comment favoriser le travail collectif en soutien aux collègues titulaires et non-titulaires ? Comment convaincre les retraité-es de maintenir leur adhésion syndicale et contribuer à la réflexion et à l'accompagnement notamment face aux difficultés de certain-es collègues pour faire valoir leurs droits à la retraite ? Comment favoriser l'engagement militant des femmes encore sous-représentées dans notre organisation dans la prise de responsabilités diverses (4) ?

L'accompagnement des personnels est chronophage. Il requiert une augmentation du nombre de camarades assurant des permanences au niveau national et local et la formation des militant-es sur les questions spécifiques de l'accompagnement des collègues et de la défense de leurs droits. Le nombre des agents non titulaires ne cesse de croître ainsi que leur précarité. Leurs situations ne cessent de se diversifier et de se complexifier (vacataires, contractuels, doctorants, diversité des contrats, etc.) et nécessite un travail de fond pour identifier les situations de chacun et chacune et mieux les accompagner localement. Le renforcement du secteur juridique est dans ce contexte une question importante. La formation des militant-es peut également s'envisager par la systématisation du recours aux mémos mis à jour (*Mémo du Sup, Mémo des jeunes chercheurs...*) (2), aux fiches pratiques publiées dans le mensuel et à la consultation des textes juridiques ou encore la mise en œuvre de sessions de formations spécifiques dont il faut sans doute repenser le format.

Par ailleurs, les échanges engagés avec certains collectifs, notamment sur des mandats communs, doivent se poursuivre pour gagner de nouveaux droits.

## **Comment mobiliser et mieux articuler les différentes formes d'action ?**

Quelles alternatives aux manifestations unitaires et majoritaires, qui restent indispensables pour faire passer nos revendications au gouvernement ? Quelle complémentarité et articulation entre les différentes formes d'action mais aussi entre les différents temps de mobilisation ? Comment construire des mobilisations sur du temps long et structurer une montée en puissance des rapports de force ?

À l'occasion de la bataille contre la réforme des retraites, les faits de répression à l'encontre de militant-es engagé-es dans diverses actions ou juste dans le cadre de leurs activités militantes au sein d'établissements se sont multipliés et aggravés. Des mesures de fermeture administrative de campus et/ou de passage à distance des enseignements se sont généralisées, la plupart du temps sans aucun cadre réglementaire. Comment faire respecter

## Congrès d'orientation du SNESUP-FSU 12, 13 et 14 juin 2023 à l'Université Paris Cité

le droit à un enseignement en présence y compris les jours de mobilisation nationale (5) ?  
Comment œuvrer pour garantir le droit de manifester et la sécurité des manifestant-es ?  
Renforcer les services d'ordre, dénoncer les interventions policières sur les campus (1), rendre  
visibles nos organisations dans les manifestations, outiller les militants pour faire face à des  
situations d'interpellation abusives sont quelques pistes à creuser.

### Documents et références

(1) <https://snesup.fr/article/intervention-policiere-la-msh-grenoble-communique-fsu-38-du-21-avril-2023>  
et <https://snesup.fr/article/communique-snesup-fsu-aix-marseille-allsh-18-avril-2023>

(2) <https://snesup.fr/rubrique/mini-memo-des-jeunes-chercheurs-et-chercheuses-et-des-jeunes-enseignantes-chercheurschercheuses>

(3) <https://fsu.fr/linstitut-de-recherche-de-la-fsu-recoit-jm-pernot/>

(4) "Nous ne sommes toujours pas d'évidentes syndicalistes", in dossier *L'évidence du féminisme*, mensuel du SNESUP n°692, février 2021 :

[https://snesup.fr/sites/default/files/fichier/mensuel\\_nde\\_692\\_dossier.pdf](https://snesup.fr/sites/default/files/fichier/mensuel_nde_692_dossier.pdf)

(5) <https://snesup.fr/article/deposer-des-recours-contre-le-passage-abusif-au-distanciel-dans-lenseignement-superieur>